

# **L'AFD refuse le piège comptable tendu à l'Assurance Maladie**

L'Association Française des Diabétiques est solidaire du vote du Conseil de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) qui, à une large majorité, a émis le 29 juillet un avis défavorable sur la Convention d'Objectifs et de Gestion Etat /CNAMTS 2010/2013.

L'AFD est solidaire du communiqué de presse conjoint du CISS, FNATH et UNAF, qui explique d'une façon claire et chiffrée les motifs de ce vote.